

PAYS D'AUGE



RESSOURCERIE

La collecte globale

Pour faire face à des coûts de collecte et de gestion d'encombrants ménagers, il convient d'apporter une solution globale.

Dès lors, une collecte globale permet d'éviter la multiplication de services et des coûts qui résultent de l'augmentation du nombre des modes de collecte. Cette approche oblige l'opérateur à collecter des volumes plus importants ce qui oriente son activité vers un plan plus industriel et génératrice d'emplois.

Cela nécessite aussi que la ressourcerie mette en œuvre un savoir-faire en matière de recyclage notamment pour que le volume de déchets ultimes soit le plus faible possible.

La ressourcerie : la collecte

Pour garantir l'indépendance du projet, la ressourcerie doit procéder elle-même à la collecte de biens et matériaux.

En pratique cela nécessite une permanence téléphonique, une flotte de véhicules et un espace de tri opérationnel tout au long de l'année. Cet investissement de départ doit permettre le développement progressif des activités et l'adaptabilité de la ressourcerie en fonction des opportunités.

La collecte selective

Cela consiste à définir ce qui peut être collecté en vue d'une réutilisation. La ressourcerie se réserve ainsi le droit de refuser des encombrants pour lesquels le réemploi n'est pas possible même après nettoyage, réparation ou rénovation. Cette collecte, dénommée collecte écrémante, se rapproche du système traditionnel où ce sont des donateurs qui font appel à la ressourcerie pour se défaire d'objets dont ils n'ont plus d'usage mais dont ils savent qu'il y a encore une valeur de revente ou une utilité sociale concrète.

Pour toute question sur Pays d'Auge Ressourcerie :
contact@paysdaugeressourcerie.fr